

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. John Evans (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Madame le Président, on répond aujourd'hui aux questions n^{os} 4718, 4971 et 4996.

[Texte]

LE GROUPE D'ÉTUDE DE LA SCHL

Question n^o 4718—M. Fisher:

1. M. Donald Matthews de London (Ont.) a-t-il été chargé de diriger une étude des opérations de la Société canadienne d'hypothèques et de logement et, le cas échéant, a) quand, b) quand l'étude a-t-elle été terminée, c) combien de jours l'étude a-t-elle duré au total?

2. A-t-on embauché d'autres personnes au sein du groupe d'étude et, le cas échéant et dans chaque cas, a) qui, b) pendant combien de jours l'intéressé a-t-il travaillé à l'étude?

3. Combien a-t-on versé en honoraires pour services personnels à a) M. Matthews, b) tout autre membre du personnel (i) par jour (ii) au total?

4. A-t-on versé des montants supplémentaires à a) M. Matthews, b) tout autre membre du personnel pour des dépenses attestées par un reçu et, si oui, combien?

5. M. Matthews était-il candidat progressiste-conservateur dans la circonscription de London-Est lors des élections générales de a) 1972, b) 1974?

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Travaux publics): La Société canadienne d'hypothèques et de logement m'informe comme suit:

1. Oui. a) Juillet 1979. b) L'étude a pris fin le 15 octobre 1979 et le rapport a été présenté le 26 octobre 1979 à l'honorable Elmer MacKay, à ce moment-là ministre responsable de la SCHL. c) Du 15 juillet au 26 octobre 1979 (104 jours).

2. Oui. a) et b)

Patrick E. Brady	7 jours
Mac D. Campbell	4 jours
Michael A. Goldberg	5 jours
G. E. (Ernie) Jackson	2 jours
Richard R. Lebeau	6½ jours
André Pigeon	11 jours
Donald M. Smith	2 jours
Lawrence B. Smith	18 jours

On a également retenu les services de MM. F. W. Graves et Thomas S. Sloan, mais ces derniers n'étaient pas payés selon un taux quotidien.

3. a) (i) \$300 (ii) \$11,700. b) (i) cela variait entre \$300 et \$500 (ii) \$21,150.

4. a) Oui—\$5,553.75, b) oui—\$10,807.67

5. a) Oui. b) Non.

CANERTECH INC.

Question n^o 4971—M. Orlikow:

1. Qui est membre du conseil d'administration de la société Canertech Conservation Inc. et quelles sont leur adresse et leur profession?

Questions au Feuilleton

2. Quels rémunération et avantages touchent le président du conseil d'administration, les directeurs, le président et le vice-président de la société?

M. Dave Dingwall (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):

1.	Nom	Adresse	Profession
	Lorne D. R. Dyke	1003, 213 Notre Dame, Winnipeg (Manitoba) R3B 1N3	Président et directeur général Canertech Inc.
	Wilbert H. Hopper	B.P. 2844, Calgary (Alberta) T2P 3E3	Président du Conseil d'administration et directeur général Petro-Canada
	David P. O'Brien	B.P. 2844, Calgary (Alberta) T2P 3E3	Premier vice-président Finance et planification Petro-Canada.

2. Les renseignements sont exclusifs à Canertech Inc.

L'ÉTUDE DE L'INDUSTRIE DU CHARBON

Question n^o 4996—M. McKinnon:

1. Le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources paie-t-il \$142,656 pour établir les principaux paramètres régissant l'efficacité des floculants dans l'élimination des particules des effluents liquides de charbon et les critères de préparation de meilleurs floculants en vue d'applications spécifiques et, le cas échéant, pourquoi?

2. Cette étude est-elle liée à une tentative de conversion du charbon du Cap-Breton?

M. Dave Dingwall (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources répond comme suit:

1. Oui, l'É.M.R. a accordé un contrat de \$142,665.52 à la société Raylo Chemicals Ltd. d'Edmonton, en Alberta, pour qu'elle établisse les principaux critères régissant l'efficacité des floculants à éliminer les particules des effluents liquides de charbon et les critères de préparation de meilleurs floculants en vue d'applications spécifiques.

Ce contrat de recherche et de développement scientifiques s'inscrit dans le cadre de l'appui continu que le gouvernement procure à l'industrie canadienne du charbon en lui fournissant des techniques et du matériel qui, tout en étant acceptables au point de vue de l'environnement, pourraient être utilisés dans les usines canadiennes de préparation du charbon.

2. Non.

[Traduction]

M. Evans: Madame le Président, je demande que les autres questions restent au *Feuilleton*.

[Français]

Mme le Président: On a répondu aux questions énumérées par l'honorable secrétaire parlementaire. Les autres questions sont-elles réservées?

Des voix: D'accord.